



Syndicat Local Force Ouvrière Justice SPIP GUADELOUPE

Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault

12 Rue de la Manche à l'Eau 97122 Baie-Mahault – Téléphone 05 90 25 11 59 – 06 90 54 32 60 Mail : slpfobmao@hotmail.com

FO JUSTICE SPIP GUADELOUPE

STOP LES INJONCTIONS ! TROP D'OPACITÉ !

Chers collègues

« NE PAS INVERSER LES RÔLES : LES AGENTS NE SERONT PAS DES BOUCS ÉMISSAIRES ! »

FO Justice SPIP de Guadeloupe souhaite réagir au mail diffusé le 09 décembre 2025 par le service RH et qui demande aux agents de faire preuve de « bienveillance » pour le retour de la cheffe d'antenne de Basse-Terre, absente depuis bientôt un an.

Nous disons STOP !

CETTE COMMUNICATION EST ANONYME ? Le message envoyé à l'ensemble du personnel ne fait référence à aucun nom, à aucune fonction et n'est pas signé... Aucune prise de responsabilité.

UN MANQUE DE RESPECT INACCEPTABLE ENVERS LE PERSONNEL.

Qui parle au nom du service ? Pourquoi ne pas assumer une communication officielle ?

FO Justice SPIP de Guadeloupe rappelle une évidence : ces derniers mois, ce sont les agents qui ont porté la totalité de la charge et tenu le service.

Lorsqu'on leur écrit qu'il faut faire preuve de « mesure et d'esprit collectif », **FO Justice SPIP de Guadeloupe** leur répond clairement :

- Le collectif, ce sont les agents qui l'ont incarné et qui continuent de le faire.
- La bienveillance doit d'abord aller à ceux et celles qui ont assuré la continuité du service.

FO Justice SPIP de Guadeloupe refuse toute tentative d'inversion des responsabilités.

La transparence et l'exemplarité sont des obligations.

Par ailleurs, le retour de la cadre est présenté, par celui ou celle qui a écrit ce mail, comme « une étape importante ».

FO Justice SPIP de Guadeloupe s'interroge sur cette " étape importante " évoquée :

- Quelles missions lui seront confiées ?
- Quel sera son périmètre réel ?
- Comment seront articulées ses fonctions avec celles des cadres en place ?
- Quelles garanties pour la stabilité du service ?



FO Justice SPIP de Guadeloupe dénonce :

- Les injonctions culpabilisantes,
- Les messages opaques ou anonymes,
- L'absence de reconnaissance envers les agents.

FO Justice SPIP de Guadeloupe exige :

- Du respect pour le personnel,
- De la transparence,
- Une organisation cohérente des services,
- La valorisation du travail accompli par le personnel.

FACE AUX INJONCTIONS CULPABILISANTES, AU MÉPRIS VOILÉ, À L'OPACITÉ HIÉRARCHIQUE, FO JUSTICE SPIP DE GUADELOUPE SERA LE REMPART DES AGENTS.

Baie-Mahault, le 10 décembre 2025

Le bureau FO Justice SPIP Guadeloupe

